**Termes de référence : Evaluation du projet pilote de Réduction de l’impact de la sécheresse dans les communautés sensibles du bas Nord-Ouest et du haut Artibonite**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du programme/projet ou code d’identification de l’affilié | Réduction de l’impact de la sécheresse dans les communautés sensibles du bas Nord-Ouest et du haut Artibonite |
| Organisation(s) partenaire(s), le cas échéant | OXFAM / ACF |
| Couverture géographique : mondiale, région, pays – veuillez préciser | Anse Rouge et Baie de Henne |
| Durée de vie du programme/projet (du mm/aa au mm/aa) | 01/03/2016-31/08/2017Extension au 31/10/2017 |
| Budget du programme/projet | 1012430,43 Euros |
| Commanditaire de l’évaluation | Consortium OXFAM/ ACF |
| Gestionnaire de l’évaluation  | Juslain MATHIEU, Coordonnateur Conjoint du Projet |
| Durée de l’activité | 1. Octobre 2017 – 30 Novembre 2017
 |

1. **Contexte, raison d’être et but de l’évaluation**

Anse-Rouge et Baie de Henne, deux communes respectivement du Haut-Artibonite et du Bas Nord-Ouest, sont classées parmi les zones arides de par leur configuration géographique, étant sous l’emprise des effets de Foehn. Elles connaissent de temps en temps des épisodes de sécheresse allant au-delà de la période normale attendue annuellement. A partir de mars 2014, une sécheresse s'est abattu sur ces deux communes et a fini par porter avec le temps une incidence négative directe sur les ressources en eau de surface, sur l'agriculture, l'élevage et l'environnement physique globalement. La combinaison des incidences de la sécheresse sur la disponibilité en eau, l'agriculture et l'élevage a affecté grandement et simultanément les 4 piliers de l'insécurité alimentaire (Disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité) et ceci jusqu'à la mi-2016. L’évaluation de la CNSA en termes d'IPC compatible, réalisée en 2015, a fait état de jusqu'à 11,430 personnes à Anse-Rouge et 10,207 à Baie-de-Henne en situation de crise alimentaire. Oxfam et ACF, à travers un financement d’ECHO se sont engagés à adresser ces problèmes sur les deux communes. Ceci a donné lieu à un programme de subvention en cash inconditionnel et de Cash-for-Work aux plus vulnérables et d’appui aux agriculteurs-éleveurs. Parallèlement, dans un souci de préparer la communauté à l’éventualité d’un autre épisode de sécheresse de même envergure, le Consortium dirigé par Oxfam a mis aussi en œuvre, toujours avec le support financier d’ECHO, un projet de réduction de l’impact de la sécheresse dans les deux communes. Ce projet se voulait un pilote, en termes de mécanisme de préparation, d’adaptation et de réponse à des crises prolongées de sécheresse. Le projet a travaillé avec les acteurs de la société civile, les institutions déconcentrées de l’état et les élus locaux afin de dégager des modèles différentes de stratégie de lutte et de surveillance du phénomène de sécheresse.

Le projet visait à renforcer le système d'alerte précoce à la sécheresse à travers des activités encadrées dans trois axes principaux : 1. La mise en place d'un mécanisme pilote d'alerte précoce pour l'aléa sécheresse ; 2. La conception et le fonctionnement d'un dispositif communautaire de distribution d'eau en période de sécheresse ; 3. Le renforcement des infrastructures de conservation d'eau.

Un défi important qu’OXFAM et ACF se donnent c’est la redevabilité. Il est essentiel que le personnel, les partenaires et les agents primaires créent leurs propres processus d’apprentissage et s’engagent de façon continue dans une réflexion critique soutenue sur ce qui marche et ce qui ne marche pas. Un élément crucial de notre fiabilité est l’engagement, de temps en temps, d’évaluateurs externes ou de chercheurs qui apportent à notre équipe de programme une vision externe sur les succès du programme, les défis, les impacts et les stratégies.

Nous nous engageons à être des organisations qui apprennent. L’apprentissage organisationnel fait référence à un ensemble de pratiques, de mécanismes tangibles et de systèmes qui nous aident :

 (a) à être conscients et à utiliser de bonnes méthodes éprouvées,

 (b) à collecter et à disséminer de nouvelles pratiques/innovations,

(c) à apporter des corrections en cours d’action basées sur les nouvelles informations et

(d) à parler sur notre impact. Tout programme doit être explicite sur le respect de ces conditions.

Nous nous sommes aussi engagés dans une dialectique critique avec nos agents primaires, nos partenaires, et d’autres parties prenantes clés pour définir les réussites et valider les résultats de nos actions.

Voilà ce qui justifie qu’aux termes de ce projet pilote de Réduction de l’impact de la sécheresse dans les communautés sensibles du bas Nord-Ouest et du haut Artibonite, le consortium OXFAM/ACF, dont Oxfam est le chef de file, fait appel à une consultance externe pour évaluer les retombées ou potentielles retombées de l’ensemble des activités sur les communautés cibles.

1. **Présentation du Projet**
* Brève introduction

La problématique de la sécheresse est de plus en plus reconnue comme un moteur de vulnérabilité et de besoins humanitaires. Il faut souvent attendre des mois ou parfois des années pour apprécier les effets désastreux de la sécheresse sur les populations des communautés affectées.

En Haïti, vu le haut niveau de pauvreté de la population, l’accélération de la dégradation de l’environnement physique du pays et une faible capacité de réponse aux situations d’urgence, la problématique de la sécheresse devient de plus en plus préoccupante. Au cours des trois dernières années, Haïti a été touché par de graves épisodes répétés de sécheresse suivis de précipitations irrégulières. En 2015, le pays a connu une sécheresse persistante, soit la pire sécheresse enregistrée en Haïti au cours des 35 dernières années[[1]](#footnote-1). Cette sécheresse a entraîné des pertes considérables de récoltes et la réduction de la disponibilité de produits alimentaires locaux sur les marchés, combinée à une hausse vertigineuse des prix de ces derniers. En outre, les pénuries d'eau importantes ont été signalées dans les départements les plus touchés (Nord-Ouest, du Centre, du Sud, Artibonite (Haut) et du Sud-Est). Cette situation a été aggravée par le phénomène « El Niño », qui a commencé au début 2015, entraînant 1,5 millions d’haïtiens en situation d’insécurité alimentaire sévère et 200 000 (soit 40 mille familles) en situation d’extrême urgence alimentaire.

Au regard de cette situation, les agences humanitaires et de développement présentes en Haïti, dont Oxfam et ACF, ont fourni de l’assistance aux familles affectées et développé également diverses initiatives à court et moyen termes visant à réduire la vulnérabilité des communautés face à la sécheresse en adoptant des approches participatives au niveau communautaire, tout en s'appuyant sur les connaissances locales et les technologies appropriées.

Les épisodes répétés de sécheresse en Haïti entre 2014 et 2016 ont sévèrement touchés diverses zones agro écologiques du pays, notamment les communes d’Anse-Rouge (Haut-Artibonite) et Baie de Henne (Bas Nord-Ouest), classées parmi les zones arides de par leur localisation géographique. Ces deux communes ont enregistré des incidences négatives directes de la sécheresse sur les ressources en eau de surface, sur l'agriculture, l'élevage et leur environnement physique. Par conséquent, les 4 piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité) ont été grandement affectés au niveau d’Anse Rouge et Baie de Henne. L’évaluation de la CNSA en termes d'IPC compatible, réalisée en 2015, a fait état de jusqu'à 11,430 personnes à Anse-Rouge et 10,207 à Baie-de-Henne en situation de crise alimentaire.

Suite à un rapprochement en 2013 entre Oxfam et ACTION CONTRE LA FAIM afin d'apporter une réponse conjointe en 2014 à la dégradation de la situation d'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables dans le Bas Nord-Ouest et le Haut-Artibonite, ces deux institutions ont produit une réflexion stratégique et technique et se sont engagées à établir un partenariat en vue d’apporter une réponse commune à la situation de sécheresse à Anse Rouge et Baie de Henne.

Dans ce contexte de sécheresse récurrente accentuée par l'effet du phénomène climatique « El Nino », Oxfam et ACF ont jugé nécessaire d'armer les populations locales d'outils pouvant leur permettre d'accroître leurs connaissances et leur maîtrise de la gestion des conséquences de cet aléa, tout en capitalisant sur les pratiques existantes.

Ainsi, le Consortium Oxfam-ACTION CONTRE LA FAIM, avec le support financier d’ECHO, a mis en œuvre un projet de réduction de l’impact de la sécheresse dans les communes d’Anse Rouge et de Baie de Henne parallèlement à leur action commune visant à réduire les effets de l'insécurité alimentaire.

* Principaux objectifs

Contribuer à une meilleure gestion des périodes de sécheresse via le renforcement des capacités des populations et la mise en place de mesures de préparation adaptées au contexte

* Principaux résultats

1- Un système intégré de suivi et d'alerte précoce à la sécheresse est fonctionnel dans chacune des deux communes

2- Les communes d'Anse-Rouge et de Baie de Henne jouissent d'un dispositif communautaire innovant et accessible de distribution d'eau en période de sécheresse

3- Les quartiers pauvres vulnérables et denses d'Anse-Rouge et de Baie de Henne ainsi que les communautés rurales reculées bénéficient d'infrastructures de conservation d'eau adaptées à leur contexte

* Modèle opérationnel (OXFAM/ACF)

Oxfam, comme chef de file du consortium fait l'implémentation du projet au niveau du haut Artibonite, donc d’Anse-Rouge. ACF, comme partenaire, fait l'implémentation dans le bas Nord-Ouest, particulièrement au niveau de Baie-de-Henne. Cependant, Oxfam fait la coordination au niveau national et départemental et s’implique également dans le suivi du projet sur la zone de Baie-de-Henne.

* Résumé de la stratégie d’implémentation (approches utilisées sur le terrain)

La stratégie d'implémentation est passée par l’implication au niveau communautaire de tous les acteurs et entités socioculturels, politiques et économiques des deux communes : Autorités locales, organisations de base, l’église, le vodou, le secteur santé, les associations de producteurs et de pêcheurs, les entités exploiteuses de la ressource en eau. Mais aussi, il s’agit d’assurer une bonne coordination avec les autres ONG au niveau communal et également les acteurs et entités départementales comme le Comité départemental de gestion de risques et de désastres.

1. **Objet et objectifs de l’évaluation**

Cette évaluation finale a pour objectif principal d’analyser l’ensemble des activités et stratégies mises en œuvre dans le cadre du projet. Aussi elle doit :

1. Vérifier si les activités prévues dans le cadre du projet ont été pertinentes par rapport au contexte ;
2. vérifier si elles ont été réalisées de façon effective et avec efficience ;
3. vérifier si elles ont pu conduire aux résultats escomptés.
4. Relever les acquis, les connaissances et méthodes générés par ce projet pilote sur la préparation à l’aléa sécheresse au niveau de la communauté d’Anse Rouge.
5. Analyser l’alignement du projet avec d’autres interventions antérieures et aussi avec les visons stratégiques des bailleurs et gouvernements dans le cadre des OMD (Objectifs du millénaire pour le Développement)
6. Juger aussi de la durabilité potentielle des effets générés par le projet en analysant le niveau d’implication des différents acteurs locaux et des bénéficiaires de divers niveaux au niveau des 2 communes.

***De manière spécifique les évaluateurs doivent fournir***

* Une analyse des réalisations du projet (extraits d’activités, résultats et objectifs) et leurs impacts préliminaires par rapport à ses objectifs stratégiques et immédiats et par rapport aux résultats escomptés.
	+ - * Une appréciation du rôle du projet dans la mobilisation/réseautage des partenaires dans les discussions et préparation face à ce phénomène de sécheresse et le degré de leur implication dans la réalisation des activités du projet.
			* Une évaluation de l’initiative de développement d’un profil de risque de sécheresse pour les deux communes, de l’utilisation potentielle de ce profil de risques par les communautés.
			* Un examen et l’analyse de l’organisation du projet et son montage institutionnel afin de juger de son efficacité et de son degré d’adaptation aux spécificités du projet et à son environnement naturel et institutionnel.
1. **Questions d’évaluation**

L’évaluation devra apporter une réponse claire et argumentée aux différentes questions suivantes :

* 1. **Pertinence** : Pertinence de l’action tenant en compte l’analyse des différentes thématiques abordées (suivi de la sécheresse de la sécheresse, sensibilisation à la réduction de l’impact, préparation à une éventuelle crise de sécheresse, renforcement des capacités des structures locales d’approvisionnement en eau, identification des risques multiples……) par rapport aux priorités des communautés ciblées en termes de construction de leur résilience.

La pertinence se mesurera également par rapport aux résultats particuliers attendus en cohérence avec les problèmes et besoins réels manifestés par les bénéficiaires et de leurs interrelations à tous les niveaux. La pertinence sera aussi évaluée par rapport à l’intégration et l’imbrication de ce projet pilote et les actions globales du consortium sur les 2 communes. L’évaluation au niveau de la pertinence doit apporter des éléments de réponses aux question*s* suivantes, sans se limiter à *:*

* Dans quelle mesure les objectifs de l'action sont encore appropriés par rapport au contexte
* Les activités sont-elles alignées avec le but et les objectifs du projet ?
* Les activités sont-elles alignées avec les impacts attendus du projet ?
* Dans quelles mesures les objectifs et le processus ont tenu compte des besoins spécifiques des communautés les plus vulnérables y compris la prise en compte du genre.
	1. **L’efficacité du projet :** Niveau de réalisation des changements prévus ; l’efficacité de l’appui au renforcement institutionnel offert par Oxfam aux différents partenaires, de l’appui technique et méthodologique donné par Oxfam dans la collecte des données permettant l’analyse et la prévention de l'aléa sécheresse (les stations hydrométéorologiques, les lysimètres, les piézomètres et autres outils pertinents) et aussi la préparation aux éventuelles crises (mise en place d’un système de collecte et de distribution d’eau par camion-citernes). En effet, L’évaluation au niveau de l’efficacité doit apporter des éléments de réponses aux question*s, non limitatives*
* Le programme a-t-il exécuté les activités prévues ? A-t-il atteint ses résultats ? (tableau des résultats à fournir dans le rapport)
* Le programme a-t-il atteint ses objectifs déclarés ?
* Quels sont les facteurs qui ont influencé l’atteinte des objectifs ?
* A quel niveau Le programme a-t-il permis de façon soutenable la sensibilisation, la formation et la coordination des acteurs (OCBs, BAC, DDA, DINEPA, les Mairies) sur l’aléa sécheresse ?
* La stratégie de mise en œuvre du projet (2 ONGs sur 2 communes différentes, discussions avec les acteurs locaux, OCBS, DINEPA, Mairie, Le service météorologique national, CNSA…) a-t-elle été efficace et efficiente ?
* Concrètement qu’est-ce que le projet a pu a porter de nouveau pour les communautés et les différents acteurs en termes de connaissance, de capacité, d’outillage technique pour faire face à la sécheresse ?
	1. **Impact/Viabilité / pérennité :** Dans quelle mesure les activités initiées dans le cadre du projet : (Cellule de suivi de l’aléa sécheresse, construction de citernes pour la collection de l’eau, construction de micro-retenues collinaires, construction d’impluviums, formation des cadres locaux dans la gestion des stations hydrométéorologiques, camion-citerne de transport d’eau pour distribution en période pic de sécheresse……) présentent un caractère **utilitaire**, **viable** (analyse des stratégies de gestions) et **pérenne** ?
1. **Champ d’évaluation, approche et méthodes utilisées, exigences méthodologiques de base** (le cas échéant)

Le processus de réalisation de la présente évaluation doit privilégier l’approche participative favorisant la participation active des intéressés à chacune des étapes de l’exécution du mandat. De ce fait, L’évaluation adoptera une approche consultative et transparente avec les parties prenantes internes et externes tout au long du processus d’évaluation. La triangulation des données et des informations rassemblées renforcera le degré de fiabilité de l'étude et donnera des bases d’analyse solides pour appuyer les conclusions et recommandations. Pour l’exécution des tâches qui y sont liées, la démarche méthodologique devra être donc progressive et tenue en plusieurs étapes intégrées et complémentaires. L’équipe consultante doit donc fournir une méthodologie très claire et explicite, selon sa propre compréhension du mandat. Mais, dans tous les cas, elle doit comprendre, sans s’y être limitée :

* Une revue documentaire conformément à la thématique de la sécheresse sur Haïti
* Des spécificités de l’impact de la sècheresse sur les communes de Baie de Henne et Anse Rouge
* Des méthodes d’Interviews
* Visites de Terrain
* Développement de Questionnaires
* Méthodes participatives de collecte et d’analyse de données.
1. **Équipe d’évaluation** **: qualifications et compétences requises, plan d’organisation de l’équipe d’évaluation**

La composition de l'équipe d'évaluation sera indiquée ainsi que le profil de ses membres. L’idéal sera d’avoir un chef d’équipe doté d’une solide expérience en matière d’évaluation. L'équipe devra constituer le meilleur éventail possible et disponible de compétences requises pour évaluer les différentes actions du projet (distribution d’eau à partir de camion citernes, construction de citernes, construction de micro-retenues, approche de résilience, réseautage partenaires de la société civile et étatique, installation de micro stations hydrométéorologiques)

Le consortium désire que la firme ou l’équipe indépendante mobilise les profils suivants :

* Licences en Sociologie, Sciences de l’environnement, Agro-économie ou autres disciplines connexes (études cartographiques liées au changement climatiques sont un plus)
* Combinaison d’expériences dans la conduite d’études diagnostiques et d’évaluation en milieu rural, d’au moins cinq ans
* Expériences de travail dans le Haut Artibonite ou le bas Nord-Ouest, un atout
* Familiarité avec la problématique de gestion de risques et de désastres, et de la sécheresse en particulier
* Expériences de travail dans des conditions difficiles
1. **Calendrier (voir Annexe 2), budget, logistique et livrables :** inclure le plan du rapport d’évaluation ***(voir ci-dessous)***
	1. **Calendrier :** Une période d’environ 40 jours est retenue pour la conduite de cette évaluation. Le calendrier fourni à l’annexe 2 donne les détails de ce calendrier.
	2. **Livrables**

Lorsqu’une firme ou une équipe indépendante aura été sélectionnée pour conduire cette évaluation, le consortium s’attend à ces livrables :

1. **Un rapport initial d’au moins 5 pages,** dans les 4 jours qui suivent la signature du contrat après briefing avec le commanditaire et lecture des documents de base, qui présente :
* Une compréhension détaillée du mandat,
* Une note méthodologique approfondie,
* Un plan adapté détaillé des activités de terrain,
* La liste des outils qui seront développés pour la collecte des informations
* La constitution raffinée de l’équipe qui investira la zone du projet
1. **l’ensemble des outils développés,** dans les 6 jours qui suivent la signature du contrat, pour être validés par le consortium pendant les 48h qui suivent la réception
2. **Un rapport de la mission de terrain** ne dépassant pas 5 pages qui montre le déroulement effectif de l’étude, les contraintes rencontrées, le management du temps. Ces infos sont très pertinentes pour le consortium qui souhaite capitaliser sur ces éléments. La période de collecte des infos de terrain est d’environ 7 jours.
3. Dans les 7 jours qui suivent la collecte des informations de terrain, le prestataire soumettra **un premier rapport d’évaluation proprement dit,** rapport complet, avec toutes les informations et annexes nécessaires à l’appréciation du consortium. Le consortium produira ses feedbacks dans les 5 jours qui suivent la réception du rapport final
4. **Un rapport final intégrant les commentaires du consortium** 3 jours après la réception de ces commentaires
5. **Une présentation** **finale** sur **PowerPoint** de son travail (focus sur les résultats de l’évaluation) devant le consortium (Maximum 20 diapos avec des illustrations graphique, des tableaux ou des photos si possible)
6. **Une version finale Word ou PDF à jour** du rapport tenant compte des retours et questions sur la présentation PPT, deux jours après la présentation
7. **Responsabilités relatives à l’évaluation et modalités de gestion**

Le Consortium OXFAM/ACF nommera un “Gestionnaire de l'Évaluation” pour la période de cette consultation. Ce Gestionnaire de l'Évaluation sera l’interlocuteur principal avec le consultant et donnera l’approbation finale pour le rapport soumis par le consultant après consultation de son équipe.

Le Consortium OXFAM/ACF met beaucoup d’emphase sur la qualité de l’évaluation qui passe d’abord par une méthodologie appropriée, bien conçue et respectant toutes les rigueurs scientifiques admises pour ce type de recherche. L’évaluation doit respecter toutes les normes qui garantissent que le produit final soit lisible (accessible), complète, pertinente et crédible.

Le Consortium OXFAM/ACF fournira un modèle pour ce rapport d’évaluation. Le produit final doit en effet inclure un résumé. (Liste des pages indicatifs) Un résumé donne un aperçu, la synthèse et la hiérarchisation des conclusions et recommandations formulées dans le rapport. Il ne doit pas dépasser 10 pages. Le rapport final de l’évaluation ne doit pas dépasser 50 pages à simple interligne. Cela n'inclut pas les annexes.

Cette évaluation doit répondre aux normes minimales de crédibilité. Tous les résultats doivent être étayés par des preuves que Le Consortium OXFAM/ACF peut vérifier. Tous les ensembles de données et les notes brutes devront être partagés avec Le Consortium OXFAM/ACF en fin de contrat.

* + Le rapport final de l'évaluation doit prendre en considération les informations et précisions des différents acteurs impliqués après soumission et commentaires du rapport préliminaire.
	+ Une citation appropriée de tous les faits, l'analyse et les idées qui ont été tirées du travail de l'autre est entièrement prévu, bien sûr, de tous les chercheurs professionnels.
	+ Le rapport doit également comprendre une bibliographie de toutes les références citées
	+ Les Annexes comprendront également la liste de toutes les personnes consultées ou interviewés avec date et lieu à l’appui.
1. **Stratégie, plan et responsabilités pour la diffusion et l’utilisation des résultats**

Tous les produits de cette évaluation demeurent la propriété du Consortium OXFAM/ACF qui s’engage à partager les différentes conclusions avec ses partenaires de la société civile et de l’état par une séance de socialisation/restitution dans les 2 communes d’intervention du projet. Un résumé des discussions autour de ce rapport sera annexé au rapport final également. Le consortium OXFAM/ACF se réserve le droit d’auteur intégral et exclusif du document produit et pourra le publier en tout ou en partie, le traduire en d’autres langues sans demande de consentement de l’évaluateur. Des éléments de conclusions peuvent faire aussi l’objet de Tweets, de blog sur différents réseaux sociaux des partenaires du consortium.

1. **Processus de sélection de la personne ou l’équipe chargée de réaliser l’évaluation et attentes relatives à la proposition d’évaluation**

*Les éléments d’une proposition devront inclure :*

1. L’expression d’intérêt de l’équipe de recherche, l’approche planifiée, et la méthodologie proposée.
2. Commentaires, questions ou suggestions à propos des Termes de Référence.
3. Une description de l’équipe de recherche, y compris leur compétence et expérience dans l’évaluation des programmes similaires, et leur expérience en particulier dans la région de l’Artibonite.
4. Les curriculums vitae des chercheurs clés.
5. Un budget préliminaire en détail y compris les coûts de déplacements, logement, recrutement, impression en annexe séparée.
6. Un calendrier détaillé des différentes activités qui seront entreprises en annexe séparée également. etc.

*A noter que s’il s’git d’une firme de consultation, elle devra soumettre les preuves de conformité avec le fisc haïtien : quitus valide pour la période de l’évaluation, patente à jour.*

**Le choix du consultant ou de la firme de consultation se basera sur 3 paramètres**

1. Compétences, Expériences notoriétés et qualités de l’équipe d’évaluation 30%
2. Proposition technique 40%
3. Proposition financière 30 %

*NB : une fois le processus de sélection terminé, les TdRs doivent être adaptés en conséquence (p. ex. section méthodologique).*

**ANNEXE1- Plan recommandé pour les rapports d’évaluation**

1. **Page de couverture indiquant clairement qu’il s’agit d’une évaluation et sur laquelle figurent les éléments suivants :**
* Intitulé de l’évaluation
* Intitulé du programme/projet ou code d’identification de l’affilié
* Couverture géographique : mondiale, région, pays
* Date de finalisation du rapport d’évaluation
* Nom et (si disponible) logo du ou des évaluateurs
* Logo d’Oxfam et ACF (si approprié)
* Reconnaissance du soutien du bailleur institutionnel, ECHO
* Mention claire de l’impossibilité d’utiliser ce rapport à l’externe, le cas échéant
1. **Table des matières**
2. **Glossaire**
3. **Liste des abréviations**
4. **Résumé qui peut être utilisé comme document indépendant**
5. **Introduction qui énonce les objectifs de l’évaluation et les questions d’évaluation**
6. **Intervention et contexte**
7. **Méthodologie, dont une indication des éventuelles limites perçues de l’évaluation**
8. **Présentation des résultats et de leur analyse**
9. **Conclusions**
10. **Enseignements tirés et recommandations**
11. **Annexes :**
* Termes de référence
* Programme d’évaluation (principales caractéristiques des données et activités effectuées)
* Liste des personnes interrogées (nom, fonction et lieu de travail) et des endroits visités
* Bibliographie et liste des documents utilisés
* Détail de la composition de l’équipe d’évaluation (noms, nationalité, expertise, lieu de travail)
* **Lien** vers les annexes méthodologiques :
	+ Proposition d’évaluation
	+ Instruments d’évaluation (p. ex. questionnaires, guides d’entretien)
	+ Données collectées

**ANNEXE-2 Calendrier d’évaluation proposé**



1. OCHA, 2016: Bulletin Humanitaire #57 [↑](#footnote-ref-1)